
La peine du fouet

Numéro d'inventaire : 1979.04123

Type de document : image imprimée

Imprimeur : Bourgogne et Martinet

Période de création : 2e quart 19e siècle

Date de création : 1846

Inscriptions :

- lieu d'impression inscrit : 30, rue Jacob

Matériau(x) et technique(s) : papier

Description : Gravure de presse découpée et collée sur du carton.

Mesures : hauteur : 10 cm ; largeur : 14,5 cm (dimensions de la gravure)

hauteur : 24,7 cm ; largeur : 20,1 cm (dimensions de la feuille)

Mots-clés : Punitions

Historique : Gravure présente au sein du périodique annuel "Magasin pittoresque" de 1846, à la page 168.

Représentations : punition, fouet / Scène représentant, à droite, un homme et une femme dénudés et attachés à l'arrière d'une d'une charrette et à qui on applique les verges sur la place publique. Extrait d'une partie du texte : "[...] Une ordonnance de Louis XII porte que les enfants blasphémateurs de dix à quatorze ans seront fouettés publiquement [...]". Légende : "D'après une estampe française du dix-huitième siècle. - Cabinet des estampes de la Bibliothèque royale.". Signature en bas au centre "Hisert (?)".

Autres descriptions : Langue : Français
ill.



(D'après une estampe française du dix-huitième siècle.— Cabinet des estampes de la Bibliothèque royale.)